

SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2009

L'an deux mil neuf, le neuf Novembre à 19 H 00, le Conseil Municipal de la commune de Bazoges-en-Pailers dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Laurent BENETEAU, Maire

Date d'affichage de la convocation : 3 Novembre 2009

Présents : BENETEAU Laurent DURANDET Jean-Loïc GIRAUD Martine GUERY Philippe YOU Jean-François ARNAUD Séverine PASQUIET Jean-Michel VILLENEUVE Maryvonne GABORIEAU Blandine PEULT Dominique BULTEAU Eric GIRARDEAU Adeline BROUSSEAU Jacqueline

Absents excusés : GUIBERT Etienne GUILLEMAND Pascal

Secrétaire de séance : PASQUIET Jean-Michel

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 Octobre 2009

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 5 Octobre 2009, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Convention ATESAT avec la DDE

Le Conseil Municipal renouvelle la convention de l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire ; dans les domaines de l'aménagement, de l'habitat et de la voirie et autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention et à prendre toute décision concernant son exécution ou son règlement.

MEDECINE PROFESSIONNELLE

Le Conseil Municipal décide de continuer à adhérer au service de médecine préventive proposée par le Centre de Gestion de la Vendée avec, en plus, un service de surveillance médicale particulière. A compter du 1^{er} Janvier 2010, la prestation sera constituée de 2 éléments : une cotisation annuelle et un tarif à l'acte.

LOTISSEMENT LES ERABLES

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la demande du permis d'aménager la 2^{ème} tranche du Lotissement Les Erables et les pièces s'y afférant.

FINANCES

- Monsieur le Maire présente l'état d'avancement des dépenses et des recettes du budget communal
- Formation des Elus : le Conseil fixe les orientations et les crédits affectés à la formation de ses membres
- Congrès des Maires : le Conseil accepte de rembourser les frais affectés au Congrès des Maires du 17 au 19 Novembre 2009
- Périscolaire : le Conseil décide d'allouer une subvention de cinq mille euros au Centre Les Ecureuils ; et pour cela, une décision modificative s'impose : Article 6557 : - 5030 ; Article 65741 : + 5030

INFOS DIVERSES

- ⚡ Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2008 de la Communauté de Communes
- ⚡ Cabine téléphonique dans le bourg : à enlever ou conserver ; affaire à suivre
- ⚡ La liste des logements de catégorie 7 et 8 est à revoir
- ⚡ Une réunion du CCAS est fixée le 3 Décembre 2009 à 18H30

La séance est levée à 21 H 15

La prochaine réunion est prévue le 14 Décembre 2009